

STAGE intersyndical

FSU-CGT

«Précarité : AVS I - AVS Co - EVS administratif » : Etat des lieux, perspectives et revendications

Ce stage se déroulera le

Vendredi 28 Février 2014 de 9h00 à 17h00

dans les locaux de la FSU 31

52 rue Jacques Babinet 31100 Toulouse (métro Mirail Université)

Comment s'inscrire au stage ?

CONSIGNES

Administratives :

Déposer la demande de congé (voir modèle ci-contre) auprès de votre responsable hiérarchique au minimum **1 mois avant la date du stage** (dans ce cas précis avant le **28 janvier 2014**). Mais ne pas attendre la réponse pour vous inscrire car nous avons besoin d'une réponse rapide pour organiser le stage.

Pratiques :

Les ressources syndicales venant de vos cotisations, nous sommes contraints à une gestion rigoureuse.

A la suite de votre inscription, vous pourrez recevoir un programme détaillé, des documents préparatoires et un plan d'accès au lieu du stage.

MODELE INDIVIDUEL DE DEMANDE DE CONGE

à recopier et à déposer auprès de son responsable hiérarchique, par chaque collègue qui souhaite s'inscrire, 1 mois au plus tard avant la date prévue pour le stage

NOM.....

Prénom.....

Grade et Fonction

à

S/C de M (1).....

Conformément aux dispositions (2) de la loi n° 84-16 du 11/01/1984 (art. 34, alinéa 7) portant statut général des fonctionnaires / de la loi n° 82-997 du 23/11/1982 (art. 2) relative aux agents non-titulaires de l'Etat / de la loi n° 84-53 du 26/01/1984 (art.57) et du décret n° 85-552 du 22/05/1985/ du décret n° 886676 du 6/05/1988 pour la FPH/ définissant l'attribution des congés pour la formation syndicale, avec maintien intégral du salaire, j'ai l'honneur de solliciter un congé le vendredi 28 février 2014 pour participer à un stage de formation syndicale. Ce stage se déroulera à Toulouse. Il est organisé par la Section Départementale 31 de la FSU, sous l'égide du centre de formation de la FSU, organisme agréé, figurant sur la liste des Centres dont les stages ou sessions ouvrent droit aux congés pour la formation syndicale, comme prévu à l'article 1 du décret n° 84-474 du 15/06/1984 (arrêté du 13/01/09 publié au J.O. du 30/01/09 pour la FPE et arrêté du 30/11/09 pour la FPT).

①..... Le Signature

- 1) Nom et fonction du responsable, cette demande devant parvenir par la voie hiérarchique.
- 2) Indiquer les références du seul texte correspondant à votre situation (titulaire ou non)

Bulletin d'inscription à renvoyer à la FSU 31 le plus tôt possible à :

FSU 31 - 52 Rue Jacques Babinet 31100 TOULOUSE

ou par mail à : fsu31@fsu.fr

NOM : Prénom :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Mail :

Etablissement :

.....

Je prendrai le repas de midi

OUI

NON